



# L'Entre-Guillemets

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE  
FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

MAI 2025 | VOLUME 37 | NUMÉRO 04



## JOURNÉE DE L'ARBRE

**Samedi 24 mai**  
**9 h à 12 h**

détails p. 11

**3**

MERCI  
MONSIEUR MONTREUIL!

**15**

CARTE  
DE PLAGE

**15**

RETOUR DU MARCHÉ DES  
PETITS ENTREPRENEURS

**18-19**

FÊTE  
DES VOISINS

**24-25**

OFFRES  
D'EMPLOI



**fossambault-sur-le-lac.com**

# VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



## JACQUES POULIN

Maire de Fossambault-sur-le-Lac  
maire@fossambault.com



## ROXANE BOUTET

District #1  
district1@fossambault.com



## MANON HUARD

District #2  
district2@fossambault.com



## MICHAEL TUPPERT

District #3  
district3@fossambault.com



## MYRIAM DEROY

District #4  
district4@fossambault.com



## EMMANUELLE ROY

District #5  
district5@fossambault.com



## MARCEL GAUMOND

District #6  
district6@fossambault.com  
Maire suppléant



# L'Entre-Guillemets

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE  
FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

MAI 2025 | VOLUME 37 | NUMÉRO 04

**PROCHAINE PARUTION :** 1<sup>er</sup> juin 2025

**DATE DE TOMBÉE :** 16 mai 2025

**CONCEPTION GRAPHIQUE,  
MONTAGE ET IMPRESSION :**

Larivière aux pommes design

**DÉPÔT LÉGAL :** Bibliothèque nationale du Québec

**TIRAGE :** 150 copies



Imprimé sur  
papier recyclé

## COMITÉ DE TRAVAIL

### Stéphanie Langlois :

directrice générale adjointe et directrice du Service  
des loisirs, culture et vie communautaire

### Jacinthe Bergeron :

secrétaire-réceptionniste du Service des travaux publics

**Jacques Arsenault :** directeur général, trésorier et greffier

**Manon Huard :** conseillère municipale

À noter que le genre masculin est utilisé dans ce document dans le but d'alléger le texte.

## PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

### 13 MAI ET 10 JUIN • 19 H

Les séances sont diffusées en direct en visioconférence  
via le site Internet de la Ville. Il est également possible d'assister aux  
séances dans le respect des mesures de la Santé publique en vigueur.

## PAIEMENT DE TAXES

### 2<sup>e</sup> VERSEMENT : 3 JUIN 2025

Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu,  
des intérêts au taux de 13 % ainsi que des pénalités au taux  
de 5 % s'ajoutent au montant dû.

## HORAIRE DE L'HÔTEL DE VILLE

**Lundi, mardi, jeudi :** 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

**Mercredi :** 8 h 30 à 11 h et 13 h à 16 h 30

**Vendredi :** 8 h 30 à 12 h

**OUVERT EN APRÈS-MIDI LES VENDREDIS**

**16-23 ET 30 MAI • 13 H À 16 H 30**

# LE MOT DU MAIRE ♡



## MERCI MONSIEUR MONTREUIL!

Une page d'histoire s'est tournée le 3 avril dernier, alors que la Ville complétait la transaction permettant l'acquisition du dépanneur. C'est avec le sentiment du devoir accompli que monsieur Jean-Marc Montreuil peut enfin accéder à une retraite bien méritée.

Né en 1938, ce bourreau de travail a eu une carrière diversifiée, l'amenant des toitures dans la région de Toronto à une cour à bois dans la région de Québec, où il s'est établi. Il a construit sa maison lui-même, où il a élevé ses trois enfants. C'est un battant, issu de la génération silencieuse dont l'enfance fut marquée par la guerre. Il est aussi un habile négociateur. C'est ce besoin de liberté qui l'a poussé à devenir son propre patron, une façon différente de voir « Liberté 55 »! En effet, à part quelques périodes où des étudiants l'ont épaulé, il a été d'office à son poste, 7 jours sur 7 et parfois plus de 12 h par jour. Malgré certains ennuis de santé à quelques reprises, il est toujours revenu à son naturel travail auprès de ses clients. C'est avec gentillesse qu'il accueillait les jeunes acheteurs des célèbres bonbons à la pièce, savamment comptés pour eux. C'est avec respect qu'il accueillait tous ses clients. C'est aussi avec un certain humour et parfois quelques fanfaronnades qu'il échangeait joyeusement avec sa clientèle plus régulière. C'est bien le seul dépositaire de Loto-Québec qui garantissait gagnants tous ses billets, mais jusqu'à l'heure du tirage! Son sens du devoir et son dévouement resteront associés pour nous tous à notre dépanneur. Monsieur Montreuil, merci pour votre enga-



gement tout au long de ces 33 années afin de desservir notre collectivité. Bonne retraite, et surtout, que la santé vous accompagne pour cette nouvelle étape.

On ne peut penser à une ville sans service alimentaire. C'est pour cela que nous avons approché, ces dernières années, monsieur Montreuil afin de nous assurer de pérenniser cet usage sur le site. Le projet de coop alimentaire justifiait que nous intervenions afin d'en favoriser son établissement. La dernière mise à jour du projet d'implantation d'une coop alimentaire ne permet pas d'en venir à une conclusion positive à court et même à moyen terme et c'est à regret que les personnes impliquées à ce projet ont décidé d'y mettre fin. Nous en profitons ici pour souligner le travail de toutes les personnes qui ont porté ce projet depuis ses débuts et ceux qui s'y sont joints en route pour les remercier de tous les efforts qu'ils y ont consacrés. Nous avons toujours le désir d'éviter que notre milieu devienne un désert alimentaire, obligeant un déplacement de plus de 10 km pour aller chercher un pain ou du lait. Ce volet soulevé lors de l'élaboration du PIDC, jumelé au désir populaire de retrouver sur ce site, le point de rassemblement qu'était également le casse-croûte (Le Baladeur) nous incite à redoubler d'efforts pour concrétiser

le pôle villageois dans ce secteur. Nous travaillerons dans les prochains mois, avec l'aide de spécialistes, à élaborer différents scénarios permettant d'atteindre notre objectif. Nous désirons confirmer la vocation alimentaire de ce site en vocation principale et possiblement ouvrir sur de l'habitation en usage complémentaire, en tout respect de notre caractère de villégiature et d'un esthétisme s'intégrant à notre milieu de vie. Les citoyens seront consultés à ce sujet avant qu'un appel de projets puisse être élaboré.

Entre temps, bien que nous souhaitons que le site puisse minimalement être opéré pour la prochaine saison, il semble que des contraintes au niveau du bâtiment puissent venir mettre un terme à ce scénario. Nous vous informerons des développements lors des prochaines séances du conseil de ville de Fossambault-sur-le-Lac. Nous croyons que ce site fait partie de notre patrimoine et qu'il est une condition importante pour qu'on puisse continuer de vivre, là où *La vie est belle!*

Le maire,

Jacques Poulin

# RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL

Linda Déchène, greffière adjointe

## SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2025

### Résolution 44-04-2025

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2025

### Résolution 45-04-2025

Acceptation des demandes de permis déposées en vertu des Règlements relatifs aux PIIA

### Résolution 46-04-2025

Demande de dérogation mineure concernant l'immeuble sis au 315, rue des Bosquets et désigné sous le numéro de lot 4 744 244

### Résolution 47-04-2025

Adoption du Règlement numéro 12710-2025, modifiant le Règlement numéro 12060-2021 relatif au zonage, dans le but de se conformer à certaines dispositions du schéma d'aménagement de la MRC de La Jacques-Cartier, à renommer les annexes et à corriger quelques erreurs

### Avis de motion / Règlement numéro

12740-2025 décrétant un emprunt maximal de 455 948 \$ pour des travaux de réfection de l'enveloppe, du plancher intérieur, des voiles et divers à la Chapelle Saint-Joseph-du-Lac

### Dépôt du projet de Règlement numéro

12740-2025 décrétant un emprunt maximal de 455 948 \$ pour des travaux de réfection de l'enveloppe, du plancher intérieur, des voiles et divers à la Chapelle Saint-Joseph-du-Lac

### Avis de motion / Règlement numéro

12730-2025 abrogeant le Règlement numéro 12700-2024 concernant l'imposition des taxes et des tarifs municipaux pour l'année financière 2025

### Dépôt du projet de Règlement numéro

12730-2025 abrogeant le Règlement numéro 12700-2024 concernant l'imposition des taxes et des tarifs municipaux pour l'année financière 2025

### Résolution 48-04-2025

Nomination d'agents de la patrouille nautique relativement à la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada (L.C. 2001, c. 26)

### Résolution 49-04-2025

Octroi de contrat pour la surveillance de la plage municipale, saisons estivales 2025-2026-2027 / Service de sauveteurs QN inc.

### Résolution 50-04-2025

Acquisition d'une camionnette électrique Chevrolet Silverado / Marlin Chevrolet Buick GMC (Québec) inc.

### Résolution 51-04-2025

Acquisition d'une camionnette Chevrolet Silverado 1500 WT 2025 / Germain Chevrolet Buick GMC inc.

### Résolution 52-04-2025

Autorisation de signature / Contrat relatif à l'installation d'un camion-restaurant (Food truck) au 141, rue Gingras, pour la période estivale 2025 / Poissonnerie Néméau 2023 inc.

### Résolution 53-04-2025

Utilisation du vote par correspondance

### Résolution 54-04-2025

Modification de desserte en transport collectif desservant Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et Fossambault-sur-le-Lac

### Résolution 55-04-2025

Appui à l'implantation du 3-1-1 pour les juridictions téléphoniques et les tours cellulaires partagées pour la Ville de Saint-Raymond

### Résolution 56-04-2025

Participation au congrès de l'Union des municipalités du Québec (UMQ)

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 AVRIL 2025

### Résolution 59 -04-2025

Adoption du Règlement numéro 12730-2025 abrogeant le Règlement numéro 12700-2024 concernant l'imposition des taxes et des tarifs municipaux pour l'année financière 2025

### Résolution 60 -04-2025

Adoption du Règlement numéro 12740-2025 décrétant un emprunt maximal de 455 948 \$ pour des travaux de réfection de l'enveloppe, du plancher intérieur, des voiles et divers à la Chapelle Saint-Joseph-du-Lac



**Matex**  
E X C A V A T I O N

Nous réalisons vos projets  
**MÊME LÀ OÙ D'AUTRES HÉSITENT !**

**438 256-5297**  
**excavationmatex.ca**

RBQ 5711-1155-01



**TREMBLAY BOIS**  
AVOCATS

avocats@tremblaybois.ca

200-1195, av. Lavigerie  
Québec, QC  
G1V 4N3

418-658-9966  
tremblaybois.ca

# LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



## OCTROI DE CONTRAT / SERVICES PROFESSIONNELS DE SAUVETEURS

Nous avons procédé par appel d'offres public pour l'embauche de sauveteurs à la plage. Deux entreprises se sont qualifiées pour une évaluation finale, selon les critères de pondération de la Ville. C'est l'entreprise Service de sauveteurs QN inc. qui a obtenu le contrat pour une durée de trois ans. Celle-ci connaît bien notre milieu, puisqu'elle avait déjà eu le contrat il y a quelques années.

## OCTROI DE CONTRAT / SERVICES PROFESSIONNELS EN SÉCURITÉ MUNICIPALE

Nous avons également procédé par appel d'offres public pour la sécurité municipale. Quinze firmes ont présenté leur offre de service. Trois entreprises se sont qualifiées pour une évaluation finale, selon les critères de pondération de la Ville. C'est la firme Gardium Sécurité inc. qui s'est classée première pour un contrat d'une durée de trois ans. On se rappellera que, tout comme Service de sauveteurs QN inc., Gardium Sécurité inc. a également réalisé ces

fonctions auparavant à notre entière satisfaction. Nous comptons sur votre collaboration habituelle afin que ces entreprises puissent réaliser leur travail de bonne façon, au bénéfice de tous les utilisateurs.

## OUVERTURE DU CAMION-RESTAURANT (FOOD TRUCK)

Le camion-restaurant, situé au 141, rue Gingras, ouvrira ses portes au cours du mois de juin. Cette année, le contrat a été accordé à l'entreprise Poissonnerie Néméau inc. Comme le nom l'indique, le menu sera principalement consacré aux poissons et fruits de mer, aliments qui n'existent pas à l'heure actuelle dans la restauration rapide de la région. On y retrouvera donc, des fish & chips, guédilles au homard ou aux crevettes, calmars et différents genres de poutines. De tout pour se régaler! Surveillez les annonces pour les dates et les heures d'ouverture!

## STATIONNEMENT / RUE DU QUAI

Nous sommes heureux de vous informer que la Ville a conclu une entente avec monsieur Patrick Tremblay pour l'utilisation de son terrain à l'intersection des rues du Quai et Gingras, et ce, afin de stationner les voitures autorisées pour la saison estivale 2025. Nous remercions monsieur Tremblay de sa collaboration qui facilite l'accès aux utilisateurs de la plage municipale.

## VOTE PAR CORRESPONDANCE

Dans un tout autre ordre d'idées, les élections municipales auront lieu le 2 novembre prochain sur tout le territoire du Québec. Cette année, nous offrons le vote par correspondance à l'ensemble de la population et non seulement aux personnes de 70 ans et plus, comme en 2021. Nous vous expliquerons les façons de procéder le temps venu.

## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Vous savez sûrement que les organisations se servent de plus en plus de l'intelligence artificielle. La Ville de Fossambault-sur-le-Lac a bien l'intention d'utiliser cet outil pour améliorer la qualité de ses opérations et le service à la clientèle. Un programme de formation a été mis en place à l'intention de notre personnel qui s'échelonne au cours des prochains mois.

## VITESSE SUR NOS ROUTES

C'est pratiquement devenu un « copier-coller » lors de l'édition du journal du mois de mai, mais déjà nous recevons des plaintes de citoyens concernant la vitesse excessive sur nos routes. Malheureusement, il semble qu'avec l'arrivée du beau temps, les automobilistes ont le pied plus pesant sur l'accélérateur des voitures, qu'elles soient électriques ou à essence. Vous avez sûrement remarqué que de jeunes familles s'établissent de plus en plus dans notre ville et que les enfants y jouent beaucoup à l'extérieur. Nous vous invitons fortement à ralentir et à observer les limites de vitesse. Tout le monde y sera gagnant et nous éviterons ainsi des incidents malheureux. Merci de votre collaboration!

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute information supplémentaire.

Le directeur général,

Jacques Arsenault, CRHA



**MARTIN PAGEAU**  
Arpenteur-géomètre  
m.pageau@dltarpenteur.com

ARPENTAGE FONCIER  
ARPENTAGE DE CONSTRUCTION  
DRONE / SCANNEUR 3D

T. 418-684-0005 POSTE 2227  
650, GRAHAM-BELL  
BUREAU 101  
QUÉBEC (QC) G1N 4H5

[DLTARPENTEUR.COM](http://DLTARPENTEUR.COM)

**BONNE FÊTE DES MÈRES**  
11 MAI



# SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Jean-Sébastien Joly, directeur

Anabelle Grosjean, inspectrice en bâtiments et environnement

Jérôme Mortier, technicien en urbanisme et environnement



## AUX PROPRIÉTAIRES D'UNE PISCINE

Au Québec, la sécurité entourant les piscines résidentielles est encadrée par le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles, mis à jour en juillet 2021. Ce règlement vise à prévenir les noyades, notamment chez les jeunes enfants, en contrôlant l'accès aux piscines. Il s'applique à toutes les piscines extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elles soient creusées, semi-creusées, hors terre ou démontables, ainsi qu'aux spas d'une capacité de plus de 2 000 litres.

**En vertu de la réglementation provinciale, tous les propriétaires de piscines doivent s'assurer que leurs installations sont conformes aux nouvelles normes d'ici le 30 septembre 2025**, et ce, peu importe leur année d'installation. Cette mise à niveau vise à uniformiser les mesures de sécurité pour toutes les piscines résidentielles de la province.

Principales exigences du règlement :

- **Enceinte sécuritaire** : Toute piscine doit être entourée d'une clôture d'au moins 1,2 mètre de hauteur, empêchant le passage d'un objet sphérique de 10 cm de diamètre et conçue pour ne pas pouvoir être escaladée facilement. Les haies ou arbustes ne peuvent constituer une telle enceinte. Le mur de votre maison peut faire partie de l'enceinte à condition qu'il ne comporte aucune ouverture donnant directement accès à la piscine. Notamment, le mur ne doit pas avoir de porte permettant l'accès directement à la piscine (possibilité d'installer une enceinte autour de la porte) et il ne doit pas avoir de fenêtres situées à moins de 3 m du sol, sauf si l'ouverture est limitée à ne pas laisser passer une balle de 10 cm. Par contre, les piscines hors-terre dont la paroi est de plus de 1,2 m de hauteur et les piscines démontables dont la paroi a une hauteur supérieure à 1,4 m n'ont pas à être entourées d'enceinte.
- **Portes et portails** : Les accès à la piscine doivent être munis de dispositifs de fermeture et de verrouillage automatiques. Le loquet doit être installé du côté intérieur, dans la partie supérieure de la porte, ou à une hauteur minimale de 1,5 mètre du côté extérieur.
- **Appareils de fonctionnement** : Les équipements liés au fonctionnement de la piscine, tels que les filtres, doivent être installés à plus d'un mètre de la paroi de la piscine ou de l'enceinte, ou être placés de manière à ne pas faciliter l'escalade.

Pour plus d'information, consultez le règlement provincial ou contactez le service d'urbanisme de la Ville au 418 875 3133 poste 245.

## LE PRINTEMPS POINTE TIMIDEMENT SON NEZ

Les abris d'hiver (tempo) doivent être entièrement retirés de vos propriétés pour le 1<sup>er</sup> mai. Pas d'inquiétude, de petits ajustements pourront s'appliquer si la météo est capricieuse.

### Nombre d'embarcations motorisées

Malgré un printemps timide, les beaux jours d'été s'en viennent, et vous avez hâte de profiter du lac Saint-Joseph.

Nous tenons à rappeler aux propriétaires de bateaux ou autres embarcations motorisées (motomarine, bateau ponton, etc.) que le nombre d'embarcations motorisées autorisées par propriété est de trois, et que celles-ci soit amarrées à un quai, à un targon ou encore sur votre terrain. Au-delà, vous vous exposerez à des sanctions.

Ensemble, préservons la santé de notre beau lac Saint-Joseph.

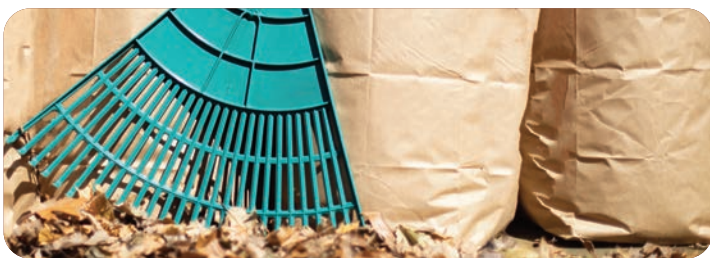
## CALENDRIER DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

| DATE DE<br>TOMBÉE | RÉUNION DU CCU<br>(jeudi) | RÉUNION DU CONSEIL<br>(mardi) |
|-------------------|---------------------------|-------------------------------|
| 20 MAI            | 29 MAI                    | 10 JUIN                       |
| 17 JUIN           | 26 JUIN                   | 8 JUILLET                     |
| 22 JUILLET        | 31 JUILLET                | 12 AOÛT                       |
| 19 AOÛT           | 28 AOÛT                   | 9 SEPTEMBRE                   |
| 9 SEPTEMBRE       | 18 SEPTEMBRE              | 1 <sup>er</sup> OCTOBRE       |
| 28 OCTOBRE        | 6 NOVEMBRE                | 18 NOVEMBRE                   |
| 18 NOVEMBRE       | 27 NOVEMBRE               | 9 DÉCEMBRE                    |

*Nous vous invitons à consulter le Règlement sur le fonctionnement du CCU sous l'onglet « Règlements municipaux/Règlement d'urbanisme » pour en connaître davantage.*

## RAPPEL – OUVERTURE DES VALVES D'ENTRÉE DE SERVICE SAISONNIÈRE (OUVERTURE D'EAU)

La période des ouvertures d'eau saisonnières s'effectuera comme à l'habitude tous les jeudis entre 7 h 30 et 15 h 45 ainsi que les vendredis entre 7 h 30 et 11 h 45, et ce, du 24 avril au 13 juin 2025 inclusivement. Le coût de cette intervention est de 50 \$ et se fait exclusivement sur rendez-vous. Vous devrez donc contacter la secrétaire-réceptionniste du Service des travaux publics au 418 875-3133, poste 236, et ce, au minimum 48 heures à l'avance. Un rendez-vous vous sera alors attribué en fonction des plages horaires disponibles lors de votre appel.



## RRGMRP (RÉGIE VERTE) – FEUILLES ET CHANGEMENT DE DATE POUR DEUX COLLECTES

Une collecte de feuilles aura lieu le lundi 5 mai. Nous vous rappelons que seuls les bacs bruns et les sacs de papier conçus spécialement pour les résidus verts de marque Sac au sol, Cascades ou autres marques sont acceptés. Les sacs de plastique déposés en bordure de la rue ne seront pas ramassés. Toutefois, les feuilles et les résidus verts recueillis dans des sacs de plastique peuvent être apportés aux écocentres de Neuville, Saint-Raymond ou Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Une fois sur place, vous devrez vider les sacs à l'endroit prévu à cet effet.

En raison de la journée fériée du lundi 19 mai, veuillez prendre note que la collecte des matières organiques aura plutôt lieu le mardi 20 mai, et celle du recyclage le mercredi 21 mai.

## NETTOYAGE DES RUES ET POSE DES RALENTISSEURS

Le nettoyage des rues est prévu d'ici la mi-mai (les dates peuvent être sujettes à changement selon les conditions météorologiques) et l'installation des dos d'âne sera effectuée par la suite sur le territoire de la ville pour la sécurité de tous.

## FOSSÉS MUNICIPAUX ET PONCEAUX

Les ponceaux donnant accès aux propriétés sont normalement situés sur le terrain de la municipalité. Ils représentent un droit d'accès aux propriétaires, par la Ville, de se rendre à leur résidence. Cependant, l'entretien des ponceaux et de l'accès est de la responsabilité des propriétaires et non pas de la Ville, ainsi que tout refoulement engendré par un blocage quelconque. Si un ponceau est en mauvais état et qu'il doit être changé, celui-ci est aux frais du propriétaire.

Comme à chaque année, la Ville procède à des travaux de creusage et de nettoyage des fossés. La fonction des fossés vise le drainage du chemin. Il est donc important de bien les nettoyer afin d'éviter l'érosion des talus et pour ne pas endommager les chemins.

## CIRCULATION INTERDITE SUR LE TERRAIN DU GARAGE MUNICIPAL

Bien que plusieurs articles ont été publiés dans l'Entre-Guillemets à l'effet qu'il est interdit de circuler dans la cour du garage municipal situé au 15, rue des Étangs, nous constatons encore régulièrement des citoyens sur place. Dû à une responsabilité que la Ville a envers ses assurances, nous vous rappelons qu'il est formellement interdit d'entrer et d'y circuler et qu'une contravention pourrait vous être émise.

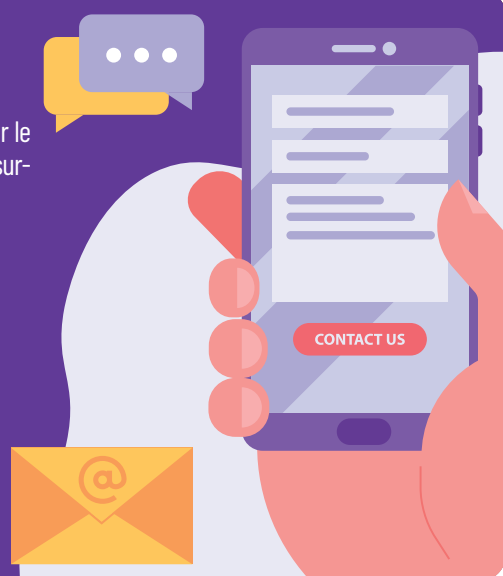
Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

## REQUÊTES EN LIGNE

Chers citoyens, nous vous rappelons que les requêtes en ligne sont maintenant disponibles pour le Service des travaux publics. Il suffit de vous rendre sur le site Internet de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac. Pour y accéder, voici la procédure :

- Rendez-vous sur le site Internet de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac au <https://fossambault-sur-le-lac.com/>;
- Parmi les cinq sections en gras proposées dans le haut de la page, sélectionnez « **CITOYENS** »;
- L'option « **REQUÊTE EN LIGNE** » se retrouve au centre des 9 choix présentés;
- Vous serez ensuite dirigés sur la plateforme « **Voilà** ».

N'hésitez pas à communiquer avec notre secrétaire-réceptionniste au **418 875-3133 poste 236** pour toutes questions relatives à ce sujet ou si vous avez besoin d'accompagnement.





# LE SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

## MESSAGE DE PRÉVENTION INCENDIE

### QUAND DOIS-JE APPELER POUR UN PERMIS DE BRÛLAGE?

Vous devez faire la demande d'un permis de brûlage pour un :

- Feu de branches;
- Feu de feuilles mortes/gazon (dans un contenant);
- Feu de joie hors norme (exemple : pour la fête du Canada);
- Feu d'abattis;

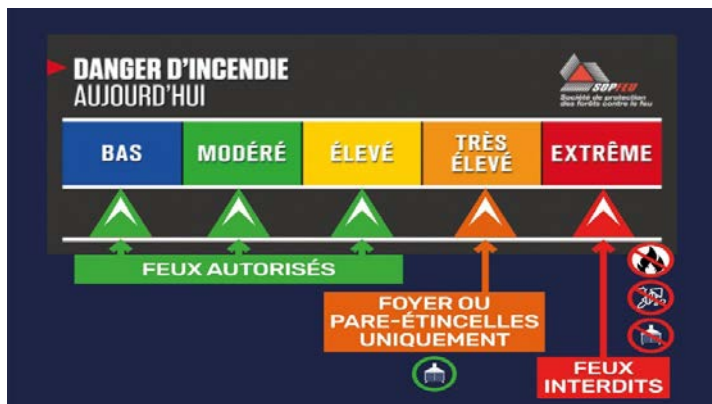
### OÙ DOIS-JE APPELER POUR UN OBTENIR UN PERMIS?

En tout temps, vous devez appeler l'officier de garde du Service de protection contre les incendies de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour l'obtention d'un permis de brûlage.

Vous devez appeler la journée même de votre brûlage, vous ne pouvez pas appeler à l'avance. Ce permis est émis pour la journée même et doit être renouvelé le lendemain si vous n'avez

### RÈGLEMENT À RESPECTER LORS D'UN BRÛLAGE

- Avoir une dimension et une hauteur raisonnable. (dimension 6 pieds x 6 pieds et une hauteur de 4 pieds);
- Ne pas tout faire brûler en même temps, y aller graduellement;
- Si vous avez plusieurs tas à brûler, il est important de les faire brûler un à la fois;
- Avoir un moyen d'extinction proportionnel à la grosseur du feu à proximité de celui-ci;
- S'assurer de prendre les précautions pour ne pas propager le feu à la forêt, à votre gazon et à votre maison;
- Ne pas faire de feu lors de forts vents;
- Ne pas faire de feu lors de périodes sec.



**VOUS N'AVEZ PAS BESOIN D'APPELER POUR UN PERMIS DE BRÛLAGE LORSQUE VOUS ALLUMEZ UN FEU DE PLAISANCE, AVEC OU SANS PARE-ÉTINCELLE, QUI NE DÉPASSE PAS 4 PIEDS DE DIAMÈTRE ET QUI A UNE HAUTEUR RAISONNABLE.**

### CE QU'IL EST INTERDIT DE FAIRE BRÛLER

- Matériaux de construction;
- Bois traité ou peint;
- Pneus;
- Huile et essence;
- Plastique et déchets;
- Il est interdit de mettre le feu à son gazon;
- Il est interdit de faire brûler lors de forts vents.



### FEUX D'ARTIFICE

Les feux d'artifices sont interdits sur le territoire de chacune des villes de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Fossambault-sur-le-Lac et Lac Saint-Joseph et ce, peu importe le moment de l'année, sauf dans le cas d'une activité spéciale parrainée par le Service des loisirs de chacune des villes et approuvée par le Département de la prévention du Service de protection contre les incendies.



### SOPFEU

Le Service de protection contre les incendies de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier se base sur l'indice d'inflammabilité de la SOPFEU pour émettre les permis. Si l'indice est supérieur à modéré, aucun permis ne sera émis.

### POUR FAIRE LA DEMANDE D'UN PERMIS DE BRÛLAGE :

 **(418) 955-6269**

Pour plus d'informations : [www.sopfeu.qc.ca](http://www.sopfeu.qc.ca)



*Bâtir l'excellence,  
avec expérience!*

**CONSTRUCTION  
JEAN GRONDIN** INC.

**ENTREPRENEUR GÉNÉRAL**

**CONSTRUCTION | RÉNOVATION | AGRANDISSEMENT**

**JEANGRONDIN.COM | 418 875-5297**

**STE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER**

RBQ 5711-1155-01



## ENTRETIENS ALLARD DU LAC

### AMÉNAGEMENT :

-Créations / Mises à jour

### VITRES :

-Intérieures/Extérieures



### ENTRETIENS :

-Tontes -Plates-bandes -Plages  
-Ouvertures / Fermetures

### GRANDES SURFACES :

-Revêtements/Pavés/Etc.



### DÉNEIGEMENT :

-Entrées/Perrons/Terrasses



**Contactez nous!**

entretiensallard.com

entretiensallard@gmail.com



**418-655-2381**



## RETOUR SUR PÂQUES

UN ATELIER CHOCOLATÉ QUI A FAIT FONDRE PETITS ET GRANDS!



Le 6 avril dernier, le Centre communautaire Desjardins s'est transformé en véritable laboratoire de chocolat pour célébrer Pâques de façon originale et délicieuse!

Deux ateliers sucrés ont ravi les familles présentes. D'abord, les enfants ont pu mettre la main à la pâte (littéralement!) en fabriquant une **slime au chocolat... comestible!** Oui, oui, une slime qu'on pouvait déguster!

Puis, place à la créativité (et un peu de défi!) avec la confection de **moules en chocolat à l'aide de ballounes**. Un exercice aussi rigolo qu'impressionnant qui a permis à chacun de repartir avec une œuvre chocolatée unique!

Merci à toutes les familles qui ont participé à cette activité festive et gourmande! On vous promet d'autres moments tout aussi savoureux à venir.

**Le Service des loisirs, culture  
et vie communautaire**





# JOURNÉE DE L'ARBRE

**Samedi 24 mai**  
**9 h à 12 h**

**DISTRIBUTION  
GRATUITE  
D'ARBRES**

**COMPOST  
GRATUIT**  
*Apportez vos  
contenants*

**KIOSQUES  
D'INFORMATION  
SUR PLACE**

**CONSEILS  
HORTICOLES**

**CENTRE  
COMMUNAUTAIRE  
DES JARDINS**  
145, rue Gingras

*kiosques présents :*



Association pour la  
protection de l'environnement  
du lac Saint-Joseph



Organisme de  
bassin versant  
JACQUES-CARTIER



Régie régionale de gestion des  
matières résiduelles de Portneuf

## As-tu ça? Veux-tu ça?

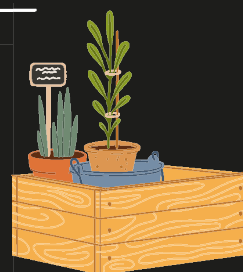
### THÉMATIQUE JARDINAGE

*Tu as des pousses en trop? Tu as des pots qui ne te servent plus?  
Certains outils que tu n'utilises pas?*

**Apporte-les lors de cette journée !**

*Une table sera sur place pour te permettre de faire  
des échanges et faire des trouvailles.*

*Un beau moyen de réutiliser et redonner vie au jardinage!*



*Fossambault*  
SUR-LE-LAC la vie est BELLE!



**Desjardins**

**CARTE DE PLAGE EN VENTE À LA RÉCEPTION  
DE L'HÔTEL DE VILLE ENTRE 9 H ET 15 H**



## RETOUR SUR LA CHASSE AUX COCOS UN SUCCÈS GRANDISSANT!

Pluie, froid, adienne que pourra, on l'a fait quand même, et devinez quoi...un succès! La 4<sup>e</sup> édition de la Course aux cocos de Pâques a permis de rassembler entre 150 et 175 personnes. Bien entendu, en majorité des enfants, car c'était leur activité. Beaucoup sont venus avec leurs petits paniers, leurs costumes et même certains parents costumés. Notre lapin d'occasion était très content de toute cette attention. Des boissons, des hot-dogs, des cocos et chocolats à profusion et pour terminer le fameux lancer au filet (eh oui ça sentait les éliminatoires).

Merci à tous et plus particulièrement au personnel de la municipalité qui nous a permis d'avoir un tel succès.

À l'an prochain!

**Vos Chevaliers de Colomb Ste-Catherine/Fossambault Conseil 446**



*Fossambault*  
SUR-LE-LAC la vie est BELLE!  
DEPUIS 75 ANS



CHEVALIERS  
DE COLOMB  
CONSEIL 446

**IGA**  
des Sources

LARIVIÈRE AUX POMMES  
DESIGN

# RETOUR SUR LE JOUR DE LA TERRE

## "AS-TU ÇA? VEUX-TU ÇA?" : DU GRAND MÉNAGE... AU GRAND PARTAGE!

Le dimanche 13 avril dernier s'est tenue la 3<sup>e</sup> édition de l'événement écoresponsable "As-tu ça? Veux-tu ça?", organisé par le Service des loisirs et la conseillère Myriam Dero. Une trentaine de personnes ont répondu à l'appel en venant déposer des objets qu'elles n'utilisaient plus ou en repartant avec de belles trouvailles.

Cet événement visait à encourager la réutilisation et à favoriser les échanges entre citoyens dans une ambiance chaleureuse. Merci à tous les participants pour leur générosité et leur bel esprit de communauté.

**Le Service des loisirs, culture et vie communautaire**



La CCAP est fière de s'impliquer dans la communauté.



Elle supporte plusieurs projets, événements et organismes locaux.

Que ce soit pour une commandite monétaire, un partenariat, une demande pour notre mascotte K-Blo ou de la visibilité sur CCAP.Tv, complétez le formulaire prévu à cet effet sur notre site Internet :



418 875-1118 |   
ccapcable.com | 

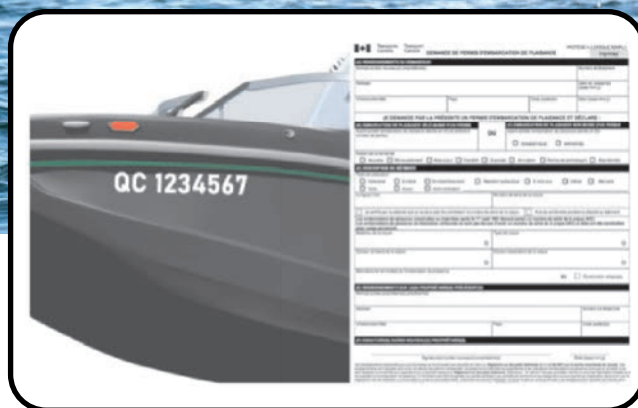
CCAP

CCAP  
.Tv





# VIGNETTE D'EMBARCATION OBLIGATOIRE



Dans le but, entre autres, d'éviter l'introduction d'espèces indésirables dans nos plans d'eau, comme le myriophylle à épis, la Ville a pris plusieurs mesures au cours des dernières années. Ces plantes sont une menace et peuvent se reproduire à grande vitesse ayant un impact majeur sur notre biodiversité, voire même sur les valeurs immobilières.

Afin de pallier à ce problème pratiquement éradicable, toutes les embarcations à moteur mises à l'eau sur le lac à partir de Fossambault-sur-le-Lac devront être munies d'une vignette d'embarcation.

## Qui doit se procurer une vignette?

La vignette d'embarcation est dorénavant obligatoire pour toutes les embarcations à moteur navigant sur le lac.

## Comment faire une demande de vignette d'embarcation?

Les formulaires sont disponibles via le site Internet de la Ville à [www.fossambault.com](http://www.fossambault.com). Les détails pour présenter une demande y sont indiqués. Vous pouvez également contacter la réception de l'hôtel de ville.

Sachez que le permis d'embarcation de plaisance émis par Transports Canada prouvant que vous êtes propriétaire de l'embarcation est obligatoire pour votre demande de vignette d'embarcation.

## Qu'est-ce qu'un permis d'embarcation de plaisance?

Le permis d'embarcation de plaisance est le numéro inscrit sur les côtés de l'embarcation. La loi exige un permis pour toutes les embarcations de plaisance dont le moteur a une force de 10 HP (7,5 kW) ou plus. Vous devez toujours avoir à bord une copie du permis de l'embarcation de plaisance ou de votre immatriculation.

## Combien coûte la vignette d'embarcation?

Le coût annuel de la vignette est de 50 \$ plus les taxes applicables par embarcation. Ce montant inclut l'utilisation de la station de lavage à être bientôt disponible.

## Rampe de mise à l'eau des embarcations Résidents de Fossambault-sur-le-Lac seulement

La Ville poursuit son entente avec le Domaine de la Rivière-aux-Pins pour l'utilisation de la rampe de mise à l'eau. Par conséquent, pour les résidents de Fossambault-sur-le-Lac exclusivement, il sera possible d'effectuer la mise à l'eau de votre embarcation via cette descente ou toute autre descente autorisée par la Ville.

Le coût de ce service est de 50 \$ plus les taxes applicables par embarcation et sera facturé au moment de l'achat de la vignette d'embarcation.

# CARTE D'ACCÈS À LA PLAGE MUNICIPALE SAISON 2025

EN VENTE DÈS LE 1<sup>er</sup> MAI

La carte de plage est obligatoire à chacune de vos visites. Le coût pour la carte d'accès est de 70 \$ plus les taxes applicables. Chaque propriétaire a droit à une seule carte. Trois modes de paiement s'offrent à vous, soit l'argent comptant, le paiement par carte de débit et les chèques. Le paiement par carte de crédit n'est pas accepté. La revente des cartes est strictement interdite.

La carte de plage sera en vente à partir du mois de mai seulement. Vous pourrez vous la procurer **sur les heures d'ouverture de l'hôtel de ville**.

Prendre note que, exceptionnellement, l'hôtel de ville sera ouvert deux journées de fin de semaine pour la vente des cartes d'accès à la plage exclusivement, soit :

**Samedi 24 mai • 9 h à 15 h**  
**Dimanche 22 juin • 9 h à 15 h**

Si vous n'êtes pas en mesure de vous déplacer, vous devez mandater une personne et lui remettre une procuration afin qu'elle puisse acheter la carte en votre nom. Cette procuration devra être signée par le propriétaire de l'immeuble et contenir les éléments suivants : le nom de la personne que vous autorisez à signer à votre place et vos coordonnées (nom, adresse permanente, adresse à Fossambault-sur-le-Lac et votre numéro de téléphone).

**Formulaire disponible sur le site Internet de la Ville**

Afin de faciliter et d'accélérer le processus lors de l'achat de votre carte de plage, nous vous invitons à remplir le formulaire et à l'imprimer avant votre visite à l'hôtel de ville.

## MARCHÉ DES PETITS ENTREPRENEURS

A FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

LA GRANDE  
JOURNÉE  
DES PETITS  
ENTREPRENEURS

7 juin 2025

HÔTEL DE VILLE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

Tu es âgé entre 5 et 17  
ans? Tu te sens "Brave  
d'entreprendre" un projet  
créatif?

INSCRIS-TOI À LA 12<sup>E</sup>  
ÉDITION DE LA GRANDE  
JOURNÉE DES PETITS  
ENTREPRENEURS!



Inscription

[www.petitsentrepreneurs.ca](http://www.petitsentrepreneurs.ca)

C'est le temps de t'inscrire à notre bel événement qui aura lieu le 7 juin prochain à l'hôtel de ville à Fossambault-sur-le-lac de 10h à 14h, LA GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS!

Lors de cette journée, tu pourras te joindre à d'autres jeunes de ton âge pour vendre tes créations à un petit kiosque lors de notre marché local « Brave d'entreprendre ».

Voici quelques idées de projets que tu pourrais réaliser :

- Confections gourmandes (sucettes, kiosque de limonade ou jus frais, biscuits, etc.);
- Réalisation d'œuvres d'arts (bijoux, peintures, caricatures, etc.);
- Kiosque de maquillage;
- Spectacle de magie;
- Lave-vélo;
- Vente de tes petites pousses que tu as cultivées;

Ou bien d'autres idées qui s'inspirent des intérêts des jeunes!

Consulte notre page facebook **Marché des petits entrepreneurs à Fossambault-sur-le-lac**.

Pour t'inscrire : [www.petitsentrepreneurs.ca](http://www.petitsentrepreneurs.ca)

\* BIENVENUE à tous les jeunes de St-Raymond, Pont-Rouge, Lac St-Joseph, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Fossambault et ses environs \*.



**L'OUVERTURE DES TERRAINS SE FERA DÈS QUE POSSIBLE LORSQUE  
LA TEMPÉRATURE NOUS LE PERMETTRA.  
SURVEILLEZ L'INFO-CITOYENS POUR ÊTRE INFORMÉ EN TOUT TEMPS!**

## Carte de membre

| MEMBRE                                                             | COÛT RÉSIDENT | COÛT NON-RÉSIDENT |
|--------------------------------------------------------------------|---------------|-------------------|
| <b>Enfant (6 ans et moins)</b><br>Accompagné d'un membre           | Gratuit       | 15 \$             |
| <b>Junior (7 à 17 ans)</b>                                         | 18 \$         | 45 \$             |
| <b>Étudiant</b><br>Sur présentation d'une carte étudiante          | 25 \$         | 55 \$             |
| <b>Adulte</b>                                                      | 35 \$         | 90 \$             |
| <b>Senior</b><br>(60 ans et plus)                                  | 25 \$         | 55 \$             |
| <b>Familial</b><br>(2 adultes et leurs enfants de 17 ans et moins) | 70 \$         | 180 \$            |

*Les taxes sont incluses dans nos tarifs*

## Comment se procurer une carte de membre

1. Rendez-vous sur notre site Internet via l'onglet Loisirs / Terrain de tennis – Parc Fernand Lucchesi en cliquant sur le bouton S'INSCRIRE.
2. Faites votre paiement. Voici les options qui s'offrent à vous :
  - Paiement en ligne via votre institution financière (seulement Caisse Desjardins ou Banque Nationale). Vous devez choisir le fournisseur Ville de Fossambault / Loisirs et inscrire votre numéro de facture.
  - À l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture, par chèque, en argent comptant, ou par carte de débit.
  - À l'hôtel de ville en dehors des heures d'ouverture, par chèque ou en argent comptant que vous laisserez dans la boîte aux lettres.
3. Si vous avez déjà été membre, nous utiliserons la photo figurant sur votre dernière carte de membre. Si vous n'avez jamais été membre ou que vous souhaitez utiliser une autre photo, faites-nous parvenir votre photo par courriel à [alamarre@fossambault.com](mailto:alamarre@fossambault.com).
4. Écrivez à [alamarre@fossambault.com](mailto:alamarre@fossambault.com) pour nous informer que votre inscription et votre paiement ont été complétés en ligne. Pour les étudiants, vous devez envoyer une copie de votre carte étudiante. Pour les juniors et les seniors, vous devez envoyer une copie de votre carte d'assurance maladie pour valider votre âge.
5. Nous vous enverrons une photo de votre carte de membre, le code d'accès ainsi que les règlements par courriel. Vous devrez enregistrer la carte de membre en photo sur votre téléphone cellulaire afin de l'avoir en tout temps lorsque vous utilisez les terrains de tennis. Il est possible d'obtenir une carte de membre plastifiée si vous en faites la demande dans votre courriel.



**Excavation**

SAINTE-CATHERINE-DE-LA-  
JACQUES-CARTIER (QUÉBEC)   
**418-933-2619** 

**TECHNO ROUTE**

**INFORM@TIQUE**

Réseau  
Mise à jour  
Consultation



Service à domicile sur tous systèmes informatiques  
résidentiel et commercial

Marco Landry  
78, rue des Dériveurs  
Fossambault-sur-le-Lac  
G3N 2A8

Tél.: (418) 875-0205  
technoroute@webnet.qc.ca

**BMR**

**Novago Coopérative**

**Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier**  
**418 875-2734**



**Fred Masson**  
et son équipe 

depuis 2005 **NOUS ON VEND!**

      BGRS 

**418 875-5551** RE/MAX  accès  
agence immobilière  
**FrederickMasson.com** **418 948-1519**



**Groupe Altus**

Depuis 1964

Évaluation et fiscalité municipale | Analyse immobilière  
Solutions technologiques | Géomatique

1265, boulevard Charest Ouest, bureau 1200, Québec (Qc) G1N 2C9  
T 418.628.6019 F 418.628.5200  
www.groupealtus.com



**Éric Caire**

Député de La Peltrie



**418 877-5260**

Eric.Caire.LAPE@assnat.qc.ca



*Votre notaire,  
un partenaire  
de confiance!*



Mario Boilard  
Notaire et conseiller juridique  
mboilard@notarius.net

Olivier Juneau-Boilard  
Notaire et conseiller juridique  
olivierboilard@notarius.net



**BOILARD, RENAUD**  
NOTAIRES INC.  
Téléphone : 418 875-1671

4609, route de Fossambault, bureau 102  
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier  
www.boilardrenaud.com

**GRATUIT**

# LA FÊTE DES VOISINS

**Le conseil municipal est heureux d'inviter sa population  
À SON BRUNCH D'OUVERTURE DE LA SAISON ESTIVALE 2025**

**CENTRE COMMUNAUTAIRE DESJARDINS**

**145, rue Gingras**

**LE GRAND MARCHÉ  
DE FOSSAMBAULT**

INFO LOCATION DE TABLE :  
SITE INTERNET

**DÉJEUNER-  
BRUNCH**

**ANIMATIONS &  
JEUX  
GONFLABLES**

## **DIMANCHE 22 JUIN**

**11 H à 13 H : DÉJEUNER-BRUNCH\***

**11 H à 14 H : ANIMATION ET GRAND MARCHÉ**

**[www.fossambault-sur-le-lac.com](http://www.fossambault-sur-le-lac.com)**



\*Prendre note que le déjeuner-brunch est réservé aux résidents seulement. Le site est accessible à tous.

**CARTE DE PLAGE EN VENTE À LA RÉCEPTION DE L'HÔTEL DE VILLE ENTRE 9 H ET 15 H**



**INVITATION**

# GRAND MARCHÉ DE FOSSAMBAULT



## CENTRE COMMUNAUTAIRE DESJARDINS

145, rue Gingras

Dans le cadre de la Fête des voisins, la Ville de Fossambault-sur-le-Lac organise un GRAND MARCHÉ permettant de regrouper le concept de marché aux puces et marché public dans un même espace.

Vous désirez vendre des articles usagés en bonne condition?

Vous désirez vous faire connaître et vendre vos produits québécois?

Cette invitation s'adresse à tous les producteurs, artisans, travailleurs autonomes, familles et amis qui souhaitent avoir un espace de vente d'articles lors de la Fête des voisins.

**PLUS DE  
600 PERSONNES  
PARTICIPENT À L'ÉVÉNEMENT  
CHAQUE ANNÉE**

**Location de tables  
20 \$ / table**

Maximum de 3 tables par personne/entreprise  
Dimension des tables : 6' x 2.5'

**AMBIANCE ET  
BONNES AFFAIRES  
SERONT AU  
RENDEZ-VOUS!**

## INSCRIPTIONS

### COMMENT RÉSERVER VOTRE TABLE?

Par courriel en écrivant à [alamarre@fossambault.com](mailto:alamarre@fossambault.com)

### COMMENT FAIRE VOTRE PAIEMENT?

Le dépôt complet devra être effectué avant jeudi le 19 juin à 16 h 30 en argent comptant ou par chèque, directement à l'hôtel de ville ou par envoi postal. Les paiements seront encaissés seulement si l'événement a lieu.

### EN CAS DE PLUIE

En cas de pluie, le Grand Marché sera annulé. Un courriel vous sera envoyé jeudi le 19 juin, le cas échéant. Advenant l'annulation de l'activité, vous pourrez venir chercher vos dépôts la semaine suivante.

### DÉTAILS

- Un courriel vous sera acheminé avant l'événement vous indiquant tous les détails lors de votre arrivée le jour de l'activité.
- Pour votre confort, prévoir vos chaises et un abri solaire (maximum 10" x 10").
- Pour les marchands non-résidents, il est possible d'obtenir le déjeuner-brunch au coût de 25 \$ / personne. Vous devez nous en informer avant le jour de l'événement.
- Seule la vente de produits est acceptée. La vente de services n'est pas autorisée.

**Si vous avez des questions ou des demandes particulières, veuillez écrire à [alamarre@fossambault.com](mailto:alamarre@fossambault.com)**

**[www.fossambault-sur-le-lac.com](http://www.fossambault-sur-le-lac.com)**

# Accueil 2025

**22 JUIN À 15:00**



**IMPORTANT: REGROUPEMENT  
À 15H PRÉCISE**

- Viens rencontrer ton moniteur pour l'été!
- Récupère ton t-shirt édition 2025
- Chandail en molleton à la nouvel image du club en vente sur place
- Nourriture et consommations



## L'INFO•CITOYEN



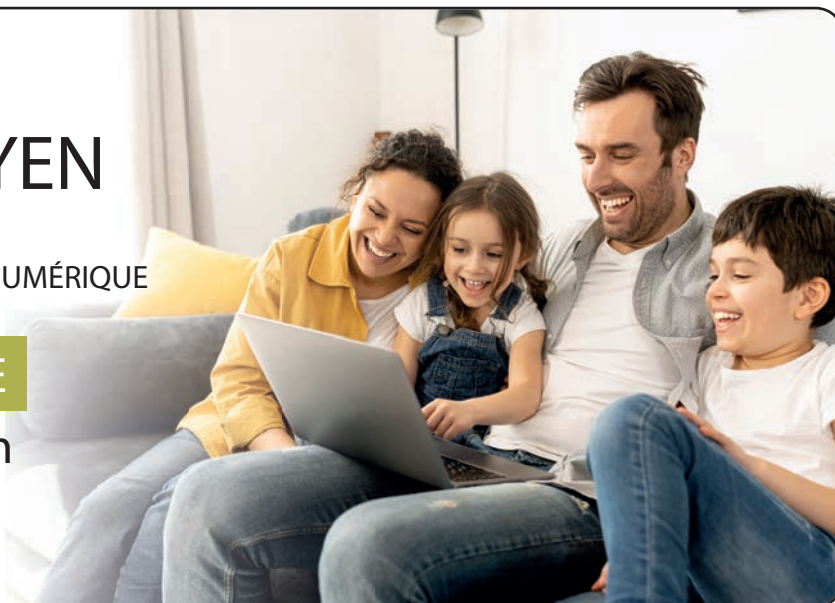
L'INFO•CITOYEN



JOURNAL NUMÉRIQUE

**ABONNEZ-VOUS EN LIGNE**

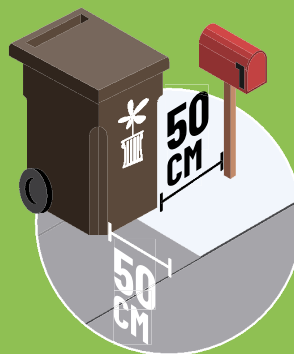
[fossambault-sur-le-lac.com](http://fossambault-sur-le-lac.com)



## GUIDE PRATIQUE

# POSITIONNEMENT DES BACS ROULANTS

Ne jamais placer vos bacs roulants sur le trottoir ou dans la rue.  
Cela peut nuire au déneigement et à la circulation.



Distance entre  
le trottoir et les bacs  
ou entre les bacs  
et autres obstacles  
(exemple : Balises de déneigement,  
boîte aux lettres ou clôtures)  
**50 CM (20 PO)**



Visitez  
**laregieverte.ca**

Régie régionale de gestion des  
matières résiduelles de Portneuf

Disposer les bacs de chaque côté de l'entrée.  
Les roues et poignées doivent être orientées vers votre domicile.

**Jean fait tout**  
HOMME À TOUT FAIRE.

**418.998.8993**

### NOS SERVICES

- ENTRETIEN PAYSAGER
- TONTE DE PELOUSE
- CONSTRUCTION ESPACE EXTÉRIEUR
- NETTOYAGE PATIO/ARTICLES ÉTÉ
- TEINTURE PATIO
- Et bien plus!

**JE RETARDE LA TONTE  
DU GAZON AU PRINTEMPS**



**DEFIPISSENLITS.CA**



# ALFA ROCOCO

Samedi 17 mai • 20 h ▶

418 875-3133

RÉSERVEZ VOS BILLETS  
sur le site Web : [lepointdevente.com](http://lepointdevente.com)

[lachapelledulac.com](http://lachapelledulac.com)

 /lachapelledulac

6160, route de Fossambault • Fossambault-sur-le-Lac





## DEVENEZ AMI DE LA CHAPELLE DU LAC!

La Chapelle du Lac - Fossambault-sur-le-Lac  
CARTE PRIVILÈGE 2025  
LES AMIS DE LA CHAPELLE DU LAC  
Signature : \_\_\_\_\_  
19,87 \$ 1,88 \$ 3,25 \$ 25,00 \$  
CARTE PRIVILÈGE 2025  
Ce spécimen de billet n'est pas valide pour une entrée.



25\$  
/ANNÉE

418 875-3133

RÉSERVEZ VOS BILLETS  
sur le site Web : [lepointdevente.com](http://lepointdevente.com)

[lachapelledulac.com](http://lachapelledulac.com)

[f /lachapelledulac](https://www.facebook.com/lachapelledulac)

6160, route de Fossambault • Fossambault-sur-le-Lac





## PRÉPOSÉ À LA SURVEILLANCE

Sous l'autorité de son supérieur immédiat, la personne titulaire du poste contribue à la bonne utilisation, à la sécurité, au maintien de l'ordre et à la qualité du service à la clientèle offert dans les infrastructures municipales.

### De manière générale, la personne devra assurer les fonctions suivantes :

- Procéder à l'ouverture et à la fermeture de l'infrastructure assignée, selon les procédures établies
- Préparer les plateaux d'activités selon les besoins de la clientèle et les procédures établies (montage et démontage de salles, préparation des locaux, autres tâches demandées par son supérieur)
- Accueillir la clientèle et rendre les services nécessaires pour répondre aux besoins de celle-ci
- Répondre et effectuer les suivis aux demandes de renseignements des citoyens, des employés, des autres services et des fournisseurs sur les services offerts et leurs besoins
- Voir au respect de la programmation et des règlements régissant l'utilisation des locaux
- S'assurer du bon état du matériel fourni pour le déroulement des activités en fonction des besoins de la clientèle
- Maintenir l'infrastructure propre en tout temps en procédant à un minimum d'entretien ménager et en s'assurant du bon ordre des lieux
- Maintenir une communication constante avec son supérieur immédiat et transmettre les informations pertinentes telles que les plaintes, commentaires et suggestions
- Veiller au respect des règles et agir, si requis, à titre de personne-ressource aux premiers soins
- Peut être appelé à travailler lors d'événements spéciaux de la Ville
- Accomplir toute autre tâche demandée par son supérieur en lien avec la fonction

### Profil recherché :

- Diplôme d'études secondaires
- Faire preuve d'autorité, d'autonomie, de jugement et d'entregent
- Être ponctuel

### Conditions d'emploi :

- Le salaire est de 18 \$ / heure
- Horaire variable selon les activités à la programmation de loisirs et les demandes de locations privées
- Horaire de soirs et de fin de semaine

**Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae par la poste ou par courriel, au plus tard le jeudi 15 mai à 16 h à : [slanglois@fossambault.com](mailto:slanglois@fossambault.com).**

**Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.**

NOTE : L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.  
Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.



## PRÉPOSÉ À LA SURVEILLANCE DU CAMP DE JOUR

Sous l'autorité de son supérieur immédiat, la personne titulaire du poste contribue à la bonne utilisation, à la sécurité, au maintien de l'ordre dans les infrastructures municipales durant la période estivale.

### De manière générale, la personne devra assurer les fonctions suivantes :

- Procéder à l'ouverture et à la fermeture de l'infrastructure assignée, selon les procédures établies;
- S'assurer de la sécurité des jeunes dans le stationnement et les locaux de la Ville;
- Voir au respect des règlements régissant l'utilisation des locaux;
- S'assurer du bon état du matériel appartenant à la Ville mis à la disposition du camp de jour;
- Procéder à l'installation de matériel au besoin;
- Maintenir l'infrastructure propre en tout temps en procédant à un minimum d'entretien ménager et en s'assurant du bon ordre des lieux;
- Maintenir une communication constante avec son supérieur immédiat et transmettre les informations pertinentes, telles que les plaintes, commentaires et suggestions;
- Accomplir toute autre tâche demandée par son supérieur en lien avec la fonction.

### Profil recherché :

- Détenir un diplôme d'études secondaires;
- Faire preuve d'autorité, d'autonomie, de jugement et d'entregent;
- Être ponctuel;
- Posséder un cours de RCR (atout).

### Conditions d'emploi :

- Le salaire est de 20 \$ / heure;
- Du 23 juin au 8 août (7 semaines);
- 40 h par semaine, du lundi au vendredi.

**Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae par la poste ou par courriel, au plus tard le jeudi 15 mai à 16 h à : [slanglois@fossambault.com](mailto:slanglois@fossambault.com).**

**Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.**

NOTE : L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.  
Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.



« » **BIBLIOTHÈQUE ANNE-HÉBERT**  
418 875-2758 poste 703

## HEURE DU CONTE EN PYJAMA SÈME ET VOIS CE QU'IL ADVIENDRA



Semer des graines d'inspiration  
(et littéralement), pour aider à approfondir  
le lien entre la santé des enfants, la terre,  
notre alimentation et nos communautés.

Mets ton pyjama, apporte ta  
doudou et ton toutou  
et viens t'amuser avec nous!

Quand : le 19 mai 2025 à 18 h 30  
Où : Bibliothèque Anne-Hébert  
215, rue Désiré-Juneau  
Sainte-Catherine-de-la-  
Jacques-Cartier

RÉSERVATION OBLIGATOIRE AU  
418 875-2758 POSTE 703

### HORAIRE D'OUVERTURE :

Mardi et jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 20 h  
Mercredi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 13 h à 16 h 30  
Samedi : 9 h 30 à 12 h 30

## EXPOSITION

29 AVRIL AU  
14 JUIN 2025

**CÉLINE MARTEL, Artiste peintre**



« À travers une démarche fondamentalement abstraite où s'insèrent parfois des éléments figuratifs pour représenter la symbolique parfois plus profonde de l'œuvre, je peins la vie. Depuis toujours, j'utilise des techniques mixtes alliant acrylique, collages de divers matériaux, dessin, pour représenter ce qui m'habite. L'image vient de l'intérieur, inspirée avant tout par la nature et les grands horizons. Le geste s'abandonne avec naturel et candeur, laissant à l'image le soin d'apparaître d'elle-même. »

Site Web : [www.celinemartel.com](http://www.celinemartel.com)

Facebook : [www.facebook.com/celinemartelart](https://www.facebook.com/celinemartelart)  
[celinemartel.art@gmail.com](mailto:celinemartel.art@gmail.com) expositions



## BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC PRÊTS DE LIVRES NUMÉRIQUES

Saviez-vous que tous les résidents du Québec peuvent être abonnés  
à distance et avoir accès aux prêts de livres numériques gratuitement?  
Vous trouverez à cette adresse toutes les informations nécessaires pour  
vous abonner et pour emprunter votre premier livre numérique.

[www.banq.qc.ca/ressources\\_en\\_ligne/livres-numeriques](http://www.banq.qc.ca/ressources_en_ligne/livres-numeriques)



## ACTIVITÉS DU CLUB ÂGE D'OR • MAI 2025

Une collation et un café vous sera servi à la pause lors des activités à la Maison des Aînés.

### BILLARD

lundi : 19 h  
mardi : 13h  
mercredi : 13 h (straight-pool)  
vendredi : 19 h

### PÉTANQUE INTÉRIEURE

lundi et vendredi à 13 h

### WHIST MILITAIRE

mardi : 12 h 45

### JEUX DE TABLE

jeudi à 13 h

### BINGO

jeudi 24 avril à 13 h

**13 mai 2025 : assemblée générale annuelle du Club FADOQ Ste-Catherine au Centre Anne-Hébert à 9h30. Le dîner est gratuit. Vous devez envoyer un courriel à M. Jean-Guy Hélie : [jghelie@hotmail.ca](mailto:jghelie@hotmail.ca) ou téléphonez au numéro : 418 875-2005 pour réserver votre repas avant le 9 mai 2025. 5 postes sont disponibles au conseil d'administration.**

*Merci à tous les bénévoles qui participent à l'organisation des activités à la Maison des Aînés. Votre aide est très précieuse.*

Votre Conseil d'administration du club de l'Âge d'or Ste-Catherine compte sur votre participation à toutes les activités qui vous sont proposées. Vos suggestions sont toujours les bienvenues.

**Vous voulez adhérer au Club de l'Âge d'Or Ste-Catherine :**

**téléphonez à la FADOQ au numéro 418 650-5050. Nous serons très heureux de vous accueillir parmi nous.**



## CERCLE DE FERMIERES STE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

Durant la semaine de relâche, Le Cercle de fermières de Ste-Catherine de la Jacques-Cartier a offert aux jeunes de 8 à 14 ans un atelier de couture pour la confection d'une tuque et d'un cache-cou dans le cadre d'un projet intergénérationnel 2023-2025. Ce fut un réel succès. C'est près d'une quinzaine de jeunes qui ont pu bénéficier gratuitement de cet atelier de couture.



Le 20 mai se tiendra l'Assemblée générale de nos membres au Centre Anne-Hébert. Les activités régulières du Cercle se poursuivront ensuite jusqu'au 10 juin et feront relâche pour la période estivale.

Entretemps, venez nous rencontrer les mardis de 13 h à 16 h ainsi que les jeudis de 18h30 à 21 h à la salle Habits de lumière du Centre Anne-Hébert. Vous pouvez devenir membres d'une organisation dynamique tout au cours de l'année.

**Michèle Robert, Responsable des communications**



## LAVAGE DES EMBARCATIONS

### Pourquoi laver son embarcation ?

Une embarcation qui navigue dans un plan d'eau est considérée comme « contaminée ». Les organismes entiers (par exemple des moules zébrées) ou des fragments d'organismes (par exemple un morceau de myriophylle à épis) peuvent rester attachés aux embarcations et au matériel nautique. Ces organismes peuvent par la suite être transportés et contaminer les prochains plans d'eau visités.

Le lavage des embarcations et de l'équipement nautique est la meilleure méthode pour prévenir la colonisation des EAEE (Espèces Aquatiques Exotiques Envahissantes) dans les plans d'eau, puisqu'il permet la décontamination du matériel nautique. Il est à réaliser à la sortie ou avant l'entrée d'un plan d'eau. Il est important d'appliquer les 5 étapes pour tout le matériel ayant touché à l'eau !

### Les 5 étapes de lavage et leurs techniques

**ÉTAPE 1 : INSPECTEZ** l'embarcation, la remorque et l'équipement (vestes de flottaison, cordes, ancre, matériel de pêche et de plongée, bottes, pagaies, etc.). **Retirez** les plantes, la boue, les organismes et les résidus visibles. **Portez attention** notamment à la coque, à la cale, au moteur (ainsi que les filtres présents à l'intérieur) ou encore au vivier. **Jetez** les résidus dans une poubelle.

**ÉTAPE 2 : DRAINEZ** toute l'eau de l'embarcation : ballasts, cale, vivier, moteur, caisson, etc. **Videz** les autres contenants et équipements pouvant contenir de l'eau : glacières, vêtements trempés, etc.

**ÉTAPE 3 : NETTOYEZ** minutieusement l'embarcation, la remorque et tout l'équipement qui a été en contact avec le plan d'eau.

**ÉTAPE 4 : SÉCHEZ** l'embarcation et les équipements pendant 5 jours consécutifs (idéalement), afin d'éliminer tout organisme qui n'aurait pas été délogé lors du nettoyage. Assurez-vous qu'il ne reste plus d'eau à bord de l'embarcation et dans l'équipement.

**ÉTAPE 5 : RÉPÉTEZ** ces étapes chaque fois que vous envisagez de visiter un plan d'eau différent.



Comité de l'environnement, APPELSJ :  
Louis Gagnon, Lynda Hayes, Elaine Normandeau

Le CA d'APPELSJ : Louis Bergeron, André Boulanger,  
François Dutil, Louis Gagnon, Lynda Hayes, Vanessa  
Landry-Clavierie, Sylvie Pinault, Marc Voyer.



# Votre embarcation pourrait transporter des plantes et animaux envahissants!



**Lavez**

CLEAN



**Videz**

DRAIN



**Séchez**

DRY

Ceux-ci s'accrochent à la remorque et à l'embarcation, ou restent vivants dans l'eau résiduelle.



## Lorsque vous lavez votre embarcation, adaptez la pression!

### BASSE PRESSION

Nettoyez d'abord à **basse pression** et à l'eau **chaude** les **parties internes** de l'embarcation et du moteur, si applicable. Un rinçage à basse pression permet d'enlever les eaux résiduelles contenant les espèces envahissantes, et l'eau chaude favorise leur mort.



### HAUTE PRESSION

Nettoyez ensuite à **haute pression** et à l'eau **chaude** l'**extérieur** de l'embarcation et de la remorque. Une pression élevée permet de déloger les organismes, tels que les fragments de plantes et les moules fixés sur l'embarcation et la remorque.



## N'oubliez pas de nettoyer :



RAPPEL

Financé par



Pêches et Océans  
Canada

Fisheries and Oceans  
Canada



Photo cloadoire épineux :  
William Vincent, GREMA-JOAT

## ENTREPRENEURIAT

### Défi OSEntreprendre

## BRAVO AUX LAURÉATS LOCAUX

Les lauréats locaux du Défi OSEntreprendre sont maintenant connus!

Le volet Création d'entreprise a couronné 3 entreprises de la région :

- Dans la catégorie Services aux individus, les honneurs vont à l'Atelier Biophil, une entreprise de construction dédiée à la création de bâtiments sains et durables.
- Les Aliments Grounded ont remporté la catégorie Exploitation, transformation et production. Aliments Grounded souhaitent démocratiser l'alimentation végétale en facilitant son intégration dans le quotidien, notamment avec une gamme de produits à base de pois canadiens et d'épices biologiques, ce qui représente un excellent substitut à la viande hachée dans toutes les recettes du quotidien.
- Enfin, c'est la jeune entreprise BB soins de la peau qui s'est illustrée dans la catégorie Innovations technologiques et techniques avec sa crème nettoyante pour le corps 100 % naturelle et sans rinçage.

Dans le volet Faire affaire ensemble, c'est l'entreprise de Saint-Gabriel-de-Valcartier Les Fleurs du Malt qui s'est illustrée. L'entreprise offre des mélanges maltés prêts à cuisiner, comme des mélanges à crêpes ou à brownies.

Bravo à ces 4 entreprises et bonne chance pour la prochaine étape!



Atelier Biophil



Aliments Grounded



Les Fleurs du Malt

## Embarque dans le bus!



tcjacquescartier.com



## SDE DE LA JACQUES-CARTIER

## Développement économique UNE ANNÉE RECORD

C'est lors de sa première assemblée générale annuelle en présentiel depuis 2019 que la Société de développement économique (SDE) de La Jacques-Cartier a présenté son bilan de l'année 2024.



Au cours de la dernière année, l'équipe de la SDE a accompagné 142 entrepreneurs. De ce nombre, 34 projets d'affaires ont bénéficié d'un soutien financier, portant le total des investissements de la SDE à 1 M \$, générant un record de plus de 13 M \$ d'investissements et permettant la création ou le maintien de 165 emplois. L'effet de levier atteint donc 12,4 fois, une hausse importante par rapport à l'année 2023 où il s'était élevé à 8,9, illustrant une dynamique de croissance remarquable.

La SDE est aussi impliquée notamment dans le développement durable et la promotion régionale.

Pour consulter le rapport annuel et découvrir tout l'impact que la SDE a dans le développement économique de la région, rendez-vous au [mrcjacques-cartier.com](http://mrcjacques-cartier.com)



**Adresse :** 145, rue Gingras, Fossambault-sur-le-Lac (Québec) G3N 0K2

**Site Internet :** [www.fossambault-sur-le-lac.com](http://www.fossambault-sur-le-lac.com)

**Courriel :** [info@fossambault.com](mailto:info@fossambault.com)

**Téléphone :** 418 875-3133

#### HORAIRE DE L'HÔTEL DE VILLE

**Lundi, mardi, jeudi :** 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

**Mercredi :** 8 h 30 à 11 h et 13 h à 16 h 30

**Vendredi :** 8 h 30 à 12 h Ouvert le 16-23 et 30 mai de 13 h à 16 h 30

#### ADMINISTRATION

**Jacques Arsenault**, Direction générale, trésorerie et greffe

Poste 234 • [jarsenault@fossambault.com](mailto:jarsenault@fossambault.com)

**Alexandre Bélanger**, Réception et information

Poste 230 • [info@fossambault.com](mailto:info@fossambault.com)

**Jacinthe Bergeron**, Secrétariat, travaux publics

Poste 236 • [travauxpublics@fossambault.com](mailto:travauxpublics@fossambault.com)

**Peggy Bilodeau**, Trésorerie

Poste 238 • [pbilodeau@fossambault.com](mailto:pbilodeau@fossambault.com)

**Linda Déchène**, Secrétariat, direction générale et greffe

Poste 237 • [ldechene@fossambault.com](mailto:ldechene@fossambault.com)

**Marisol Dufour**, Évaluation, taxation et perception

Poste 232 • [taxation@fossambault.com](mailto:taxation@fossambault.com)

**Anabelle Grosjean**, Urbanisme et environnement

Poste 243 • [agrosjean@fossambault.com](mailto:agrosjean@fossambault.com)

**Jean-Sébastien Joly**, Urbanisme et environnement

Poste 245 • [jsjoly@fossambault.com](mailto:jsjoly@fossambault.com)

**Ann-Julie Lamarre**, Loisirs, culture et vie communautaire

Poste 247 • [alamarre@fossambault.com](mailto:alamarre@fossambault.com)

**Patrick Langevin**, Travaux publics

Poste 236 • [plangevin@fossambault.com](mailto:plangevin@fossambault.com)

**Stéphanie Langlois**, Loisirs, culture et vie communautaire

Poste 240 • [slanglois@fossambault.com](mailto:slanglois@fossambault.com)

**Jérôme Mortier**, Urbanisme et environnement

Poste 405 • [jmortier@fossambault.com](mailto:jmortier@fossambault.com)

**Nancy Provencher**, Secrétariat, urbanisme

Poste 245 • [urbanisme@fossambault.com](mailto:urbanisme@fossambault.com)

#### PROCHAINES RENCONTRES DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC



3<sup>e</sup> MERCREDI DU MOIS au 60, rue Saint-Patrick, Shannon

#### URGENCE : 911

AMBULANCE - INCENDIE - POLICE - PREMIERS RÉPONDANTS

Travaux publics d'urgence : 418 875-0911 ou 1 800 565-0911

Sûreté du Québec : 418 310-4141

Urgence cellulaire : \*4141

Chiens, chats trouvés ou perdus (SPA) : 418 527-9104 poste 0

**NOS DÉPUTÉS :** JOËL GODIN, député fédéral : 418 870-1571  
ÉRIC CAIRE, député provincial : 418 877-5260

## ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Association pour la protection de  
l'environnement du lac Saint-Joseph

- APPELSJ

418 905-0664

Corporation de la Chapelle  
Saint-Joseph-du-Lac  
(Martin Rochette)

418 875-3133

Corporation nautique de Fossambault  
- CNF (Andrée-Ann Dorval)

[info@lacnf.org](mailto:info@lacnf.org)

Club nautique du Lac St-Joseph  
- CNLSJ (Yanick Lehoux)

418 717-8188

Club de pétanque (Joanne Papillon)

418 571-5572

Club de voile Ontaritz (Martin Zaccardelli)

418 694-9634

Comité des loisirs du DRAP

418 875-3144

## ORGANISMES HORS TERRITOIRE

Aide à la communauté  
et services à domicile

418 842-9791

Cercle des Fermières  
(Michèle Robert)

418 688-9595

Chevaliers de Colomb  
(Bertrand Lesmerises)

418 571-0213

Club de l'Âge d'Or  
(Jean-Guy Hélie)

418 875-2005

Club de motoneige  
(Pierre Petitclerc)

418 875-2650

Société de la piste  
Jacques-Cartier/Portneuf

418 337-7525

Comité d'orientation et de dépannage  
(David Milot)

418 441-8840

Popote et Multi-Services  
(Marlène Gagnon)

418 845-3081

Catshalac (Robert Danis)

581 748-2636

Club Huski (Lise Rivard)

418 875-2324

Maison de la Famille Saint-Ambroise

418 847-1990

CBJC

418 875-1120

Corp. artistes et artisans de la J-C

418 875-3482

Transport collectif de La Jacques-Cartier

418 844-2160

Société d'horticulture et d'écologie  
de la Jacques-Cartier

418 875-2343

Comptoir des aubaines  
(Philippe Bertrand)

418 875-3038

# Notre expertise au service de votre patrimoine



Selon vos objectifs, notre équipe vous offre des conseils de professionnels(-les) et vous accompagne dans la gestion de vos avoirs.

[desjardins.com/gestiondepatrimoine](https://desjardins.com/gestiondepatrimoine)

 **Desjardins**  
Gestion de patrimoine